

# Les mares et l'abreuvement

FICHE  
TECHNIQUE



Traditionnellement, dans le Gers, les éleveurs utilisaient des mares, qu'ils creusaient, afin d'alimenter leur troupeau. Cela leur permettait d'avoir de l'eau à disposition toute ou partie de l'année dans leur pâture.

Aujourd'hui, cette utilisation décline: l'élevage a diminué au profit des cultures de céréales et d'oléoprotéagineux et les exploitations spécialisées en élevage ont agrandi les troupeaux pour lesquels les mares sans aménagement ne sont plus adaptées.

Perdant leurs usages, les mares sont délaissées et finissent par être comblées ou abandonnées. Pourtant, en plus de leur intérêt pour la préservation de la faune et de la flore locale, les mares présentent un intérêt agricole non négligeable en termes d'économie, de qualité de l'eau et de réduction du temps de travail.



## MARES

PRAIRIES  
INONDABLES/  
HUMIDES

## ÉTANGS

BIODIVERSITÉ

AGRICULTURE

TERRITOIRES

MENACES

## LA MARE : UNE SOURCE D'EAU DE QUALITÉ ET GRATUITE



L'alimentation en eau d'un troupeau, quel qu'il soit, est un élément clé de la gestion de l'élevage. **Une eau de qualité et en quantité suffisante est indispensable à la nutrition et à la bonne santé des animaux.**

Or, 400 m<sup>3</sup> correspond à la capacité d'une mare de 20 m sur 10 m et de 2 m de profondeur, sachant que, si la mare est alimentée régulièrement (source, fossé,...), elle pourra fournir d'avantage d'eau que sa capacité initiale au cours de l'année. Les mares peuvent donc permettre une économie importante sur la consommation d'eau de l'exploitation.

De plus, l'eau d'une mare, lorsqu'elle est bien gérée est une eau de qualité, riche en éléments minéraux. Enfin, le fait d'avoir une source d'eau directement dans la pâture permet d'économiser une éventuelle adduction d'eau ou des allées et venues nécessaires pour remplir un abreuvoir, ce qui réduit les consommations de carburant et le temps consacré. Ceci est particulièrement avantageux pour les parcelles éloignées.

### Exemple pour un troupeau de 30 Vaches Allaitantes :

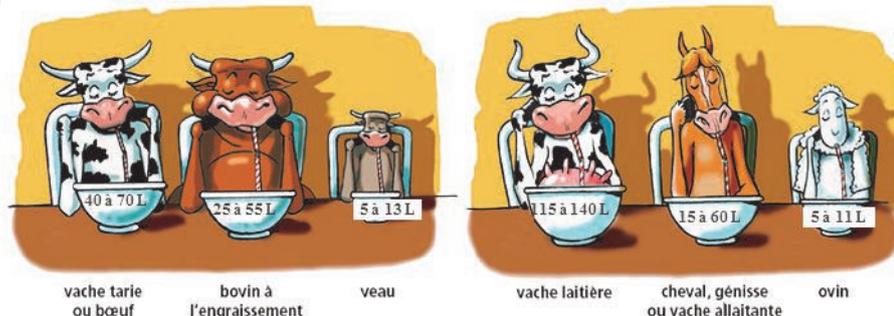
64 L d'eau /vache, soit 1920 L/ jour  
8 mois de Pâturage (240 jours)



1920 x 240 = 460,8 m<sup>3</sup>/an

Soit **un coût de 1820,16 € par an**  
(pour 3,95 € le m<sup>3</sup>).

Consommation journalière de quelques animaux d'élevage



Source: Syndicat de bassin Célé-Lot médian

# ABREUVEMENT DIRECT: QUELS PROBLÈMES?

Si les animaux s'abreuvent directement dans la mare, différents problèmes peuvent apparaître mais ils peuvent être facilement résolus par un aménagement approprié au contexte local de la mare.

## L'érosion des berges

Les animaux piétinent les berges de la mare lorsqu'ils s'abreuvent. Celles-ci s'effondrent et s'érodent plus rapidement, chargeant l'eau en terre. De plus, le piétinement empêche le développement de la végétation: à la moindre pluie, la terre et les déjections seront entraînées vers la mare. Il est donc nécessaire de mettre la mare en défens.



## Les accidents

Il peut arriver, rarement, que des animaux tombent dans la mare. Si la mare est profonde et que les berges sont raides, la seule solution est de clôturer. Par ailleurs, il est utile qu'une partie des berges soit en pente douce afin que les animaux puissent remonter en cas de chute.



## La pollution bactérienne

Alors qu'ils s'abreuvent, les quatre pattes dans l'eau, il arrive que les animaux défèquent dans la mare. Ceci apporte des bactéries et des parasites qui peuvent se révéler pathogènes pour le troupeau et la faune sauvage. Il est donc préférable de clôturer la mare ou de limiter l'accès au strict minimum.

## L'eutrophisation

Outre la pollution bactérienne, les déjections animales provoquent un surplus de phosphates et d'ammonium dans l'eau pouvant provoquer une eutrophisation (forte teneur en azote et phosphore). Elle se traduit par une prolifération d'algues vertes et bleues plus ou moins dangereuses pour les animaux et met en péril l'équilibre de l'écosystème mare.



# AMÉNAGER LES MARES D'ABREUVEMENT

- La gestion de l'abreuvement permet de valoriser au mieux la ressource qu'offre la mare, afin d'avoir de l'eau de bonne qualité et en quantité suffisante.
- L'aménagement des mares consiste à **installer des abreuvoirs et à clôturer les mares pour en interdire l'accès**.
- L'objectif est de protéger la mare et d'optimiser son usage pour l'abreuvement.

## Quel système d'abreuvement choisir ?

Principaux critères à prendre en compte:

- **La topographie du site** (relief, alimentation en eau, proximité du cours d'eau...)
- **La nature et la taille du troupeau**
- **Les caractéristiques techniques, le coût des dispositifs et la charge de travail** (installation, entretien)
- **L'emplacement** : un point d'abreuvement assez centralisé par rapport à la prairie permettra d'harmoniser le pâturage sur la parcelle. De trop grandes distances peuvent engendrer un pâturage négligé, une insuffisance de consommation en eau (surtout pour les dominés qui n'auront pas le temps de boire). La possibilité de mettre un bac à l'intersection de plusieurs pacages peut permettre un aménagement pour plusieurs parcelles.



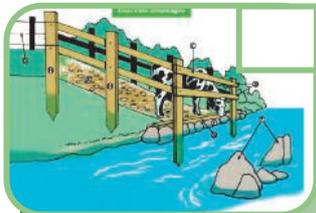


# LES DIFFÉRENTS AMÉNAGEMENTS

## L'abreuvoir gravitaire



	Il est simple à mettre en œuvre, utilise la pente pour créer une charge suffisante au remplissage du bac d'abreuvement. Il ne requiert pas d'énergie et, n'ayant pas de pièces mobiles, il exige peu d'entretien tout en étant fiable.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coût modéré,</li> <li>• Installation et entretien simple et facile.</li> </ul>
	1000 –1500 L pour 20-30 vaches		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessite un minimum de pente (1%),</li> <li>• Surveillance régulière (crépine et circulation de l'eau).</li> </ul>
	Entre 230€ et 380€ environ: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bac de 1000 L = 200 à 300€ HT</li> <li>• + Crépine, tuyau flexible, flotteur basse pression, manchon.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser un flexible rigide pour éviter les coudes,</li> <li>• Fixer la crépine à une profondeur suffisante pour qu'elle soit immergée sans toucher la vase,</li> <li>• Une planche rugueuse ou un grillage bloqué sur la paroi interne du bac évitera la noyade d'oiseaux.</li> </ul>



## La descente aménagée

Pour les mares qui présentent une lame d'eau suffisante à l'étiage.

	Excaver la berge, étaler un remblai de caillou (ex: tout venant 0-120 mm: 3 à 10 T).		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux lourds nécessitant une pelle mécanique,</li> <li>• Ne s'adapte pas sur tous les sites,</li> <li>• Coût élevé,</li> <li>• Entraînement des boues et des déjections vers l'eau lors des fortes pluies.</li> </ul>
	Largeur 6-10 m pour 20-30 vaches		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien peu fréquent,</li> <li>• Facilité d'abreuvement pour le bétail.</li> </ul>
	700 à 2000 €, comprenant : les poteaux, les traverses et les madriers en bois + les blocs de pierre à mettre à la base de la descente (facultatif) et les pierres concassées (facultatif mais conseillé) + le coût de l'entrepreneur.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Éviter les pentes de plus de 15 % car le bétail aura du mal à accéder, les excréments et le remblai risquent de glisser dans l'eau.</li> <li>• Assurer un évasement de la descente empierrée pour éviter une poussée du bétail dans les angles.</li> </ul>

## La pompe de prairie



	La pompe de prairie, ou pompe à museau, est conçue de façon à ce que l'animal actionne automatiquement le dispositif qui assure mécaniquement l'alimentation en eau d'une petite auge.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Son entretien est facile,</li> <li>• Installation simple et rapide,</li> <li>• Mobile: se déplace facilement</li> <li>• Peut s'installer sur une mare, un puit, une source, etc...</li> </ul>
	8 vaches par pompe		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 270 € pour un kit (pompe, crépine et tuyau)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Période d'adaptation du troupeau peut être nécessaire,</li> <li>• La pompe ne fonctionne plus en période de gel prolongé,</li> <li>• Le nettoyage régulier de la crépine est nécessaire,</li> <li>• Problèmes de compétition au sein du troupeau (tout le troupeau n'a pas le temps de boire avant que la meneuse ne reparte),</li> <li>• Risque de vol.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fixer sur un support pour stabiliser la pompe,</li> <li>• Installer plusieurs pompes pour limiter l'attente,</li> <li>• Fixer la crépine à une profondeur suffisante pour qu'elle soit immergée sans toucher la vase,</li> <li>• Modèle avec auge sur le côté pour les veaux.</li> </ul>



## La pompe éolienne

C'est une pompe alimentant un bac en eau en utilisant l'énergie éolienne.

- Achat d'une éolienne = 1500 à 7200 € HT
- Pompe = 400 € HT
- Bac de 1 000 L = 200 à 300 € HT
- + crépine, tuyau, flotteur...

- Système autonome en énergie,
- Grosse capacité de débit et matériel adapté pour les grands troupeaux,
- Fonctionne même en période de gel léger.

- Coût d'achat important,
- Risque de vol.



## La pompe solaire



C'est une pompe alimentant un bac en eau en utilisant l'énergie solaire.



- Mobile,
- Autonomie d'énergie.



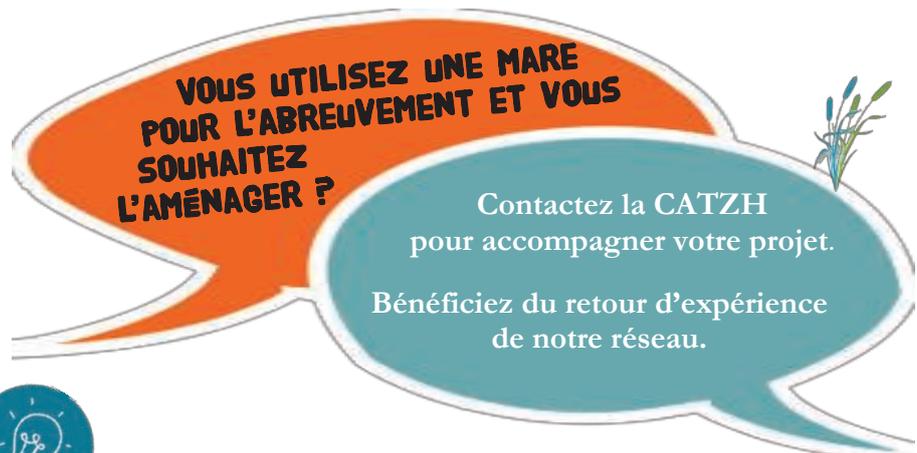
- Pompe solaire = 3 500 à 5 000 € HT
- Existe en kit à monter soi-même = 600€ HT
- Bac de 1 000 L = 125 à 330 € HT
- + crépine, tuyau, flotteur...



- Dispositif à démonter l'hiver à cause du gel,
- Panneaux fragiles nécessitant un entretien régulier,
- Risque de vol,
- Coût d'achat important.

### Points réglementaires

Les travaux et aménagements sur les cours d'eau sont encadrés par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques. Ainsi, l'aménagement d'abreuvoirs en berge de cours d'eau, de passages à gué... font l'objet d'un dossier de demande d'intervention à déposer à la DDT (Service Eau et Risques: 05.62.61.53.37). Cette démarche ne concerne pas l'aménagement d'abreuvoirs sur les mares.



Adhérez à notre réseau de gestionnaires et bénéficiez gratuitement de l'assistance technique de la CATZH grâce au cofinancement de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, des fonds européens du FEDER et la Région Occitanie.

### Pour en savoir plus...



Guide technique du syndicat du bassin Célé-Lot médian « systèmes d'abreuvement au pâturage »- [www.celelotmedian.com](http://www.celelotmedian.com)

Fiches techniques de la Cater Basse Normandie - <https://www.cater-normandie.fr/>

Revue La Buvette - <https://www.labuvette.fr/communication/conseils/guide-la-buvette>

Les nouvelles de l'hiver, Ministère de la région Wallonne, Direction Générale de l'Agriculture, 1er semestre 2007, p. 22



### Contact :

ADASEA32, Maison de l'Agriculture, chemin de la Caillaouère CS 70161, 32003 AUCH  
tél : 05.62.61.79.50 mel : [a032@adasea.net](mailto:a032@adasea.net) site : [www.adasea32.fr](http://www.adasea32.fr)

Maquette : C. François Rédaction & conception : T-C. Nguyen, A. Duverger Crédit photos : ADASEA32, C.Baillou, S. Hurtes

